

Communiqué de presse

Berne, le 6 mai 2015

Pour tout renseignement complémentaire:

Bernhard Ludwig, président de l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne, 079 354 74 42

Kurt Rohrbach, président désigné de l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne, 076 370 54 01

Adrian Haas, directeur de l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne, 079 717 24 24

Bilan à mi-parcours et nouveau président pour l'UCI

Ce matin, lors d'une conférence de presse, l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI) a présenté un bilan à mi-parcours concernant son programme de points forts politico-économiques. Ce programme est établi sur 6 ans, soit jusqu'en 2018. Les messages essentiels sont «Renforcer la formation», «Améliorer les voies de communication», «Garantir l'approvisionnement en énergie» et «Diminuer les impôts». Le bilan démontre essentiellement «une stagnation du Canton de Berne». Il convient de noter certains progrès dans le domaine de la formation et de souligner la mise sur rails de certains projets concernant les transports. Dans l'après-midi, l'Assemblée générale de l'UCI élira ensuite Kurt Rohrbach en qualité de nouveau président.

L'UCI en tant qu'importante association d'entrepreneurs

Lors de la séance de presse de ce jour, Sibylle Plüss-Zürcher, directrice adjointe, a présenté l'UCI en tant qu'importante association d'entrepreneurs du canton de Berne. L'UCI est organisée en 8 sections régionales et compte quelque 3'500 membres qui représentent près de la moitié des places de travail dans le secteur privé du canton de Berne. En plus de la politique économique dans l'intérêt de l'entrepreneuriat, l'UCI offre à ses membres de nombreuses prestations, surtout dans le domaine de l'exportation.

Bilan à mi-parcours mené à bien

Bernhard Ludwig, président en fonction, et Adrian Haas, directeur, ont démontré dans leur bilan à mi-parcours où des progrès avaient été réalisés après 3 ans, soit depuis la présentation de leur programme de points forts en avril 2012, et où l'on constate une stagnation, voire même des régressions. Il a été souligné que les activités du Canton de Berne, même si elles sont allées dans la bonne direction, ne signifiaient pas toujours des progrès. En effet, la qualité des conditions de sites d'implantation ne se mesure *pas en absolu, mais en fonction* des sites concurrents.

Le bilan à mi-parcours démontre que dans le **domaine de la formation**, certains progrès ont pu être réalisés et que le Canton de Berne se trouvait sur la bonne voie. Ainsi, selon une enquête PISA, les élèves de la scolarité obligatoire ont obtenu de meilleurs résultats en mathématiques et en lecture et l'Université gagne du terrain dans les classements internationaux.

Toutefois, dans le **domaine des transports**, le bilan est beaucoup plus mitigé. L'encouragement des transports publics avance, hormis le tram régional bernois qui a échoué, alors que seules des mesures ponctuelles ont pu être réalisées en matière de trafic individuel motorisé. Des projets importants et urgents tels que la mise en place d'un système de gestion globale des transports, ou encore l'élimination de goulets d'étranglement sur l'A6 à hauteur de Murifeld n'existent encore que sur le papier. En outre, Adrian Haas a déploré que la politique en matière de transports de la Ville de Berne soit trop restrictive et non harmonisée au plan régional, ce qui conduit à ce que Berne n'exploite pas entièrement son potentiel fondamental en tant que site d'implantation et rétrécisse ainsi la force économique du canton.

Pour sa part, Bernhard Ludwig a critiqué le **domaine fiscal**. On constate ici une régression avec la réduction des déductions pour les pendulaires, et ce, en absolu et non en comparaison intercantonale.

Dans le **domaine énergétique**, l'UCI se réjouit des nombreuses votations populaires remportées, mais craint le risque de surréglementation de la part des communes selon Bernhard Ludwig, comme c'est le cas à Köniz, par exemple, où les ayants droit au vote auront à se prononcer sur une affaire extrême le 14 juin 2015.

Toutefois, l'UCI n'entend pas se laisser démotiver par ce bilan relativement mitigé, et entend bien continuer à lutter en faveur de bonnes conditions-cadre économiques, et Bernhard Ludwig de poser la question rhétorique «Que se passerait-il si nous n'étions pas là ?

Kurt Rohrbach en tant que nouveau président

Pour succéder à Bernhard Ludwig, qui ne se représente pas pour une nouvelle législature, le Comité de l'UCI propose à l'Assemblée générale de ce jour d'élire Kurt Rohrbach. Ingénieur électricien EPF de formation, ce dernier est extrêmement bien connu des milieux économiques bernois et suisse, et a un réseau bien étendu. En tant que CEO chez BKW/FMB durant de longues années, il a travaillé étroitement avec de nombreuses entreprises bernoises. Il connaît leurs besoins et est pleinement conscient de l'importance que revêtent des infrastructures et un approvisionnement énergétique fiables. En outre, en sa qualité de président de l'Association des entreprises électriques suisses (AES), de membre du Comité directeur de Eurelectric, de membre du Comité de l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne ainsi que de membre du Comité directeur d'économiesuisse, il est au bénéfice d'une vaste expérience dans la conduite d'associations et s'est engagé jusqu'ici en faveur de la formation et de la recherche.

Kurt Rohrbach s'est adressé aux médias pour leur expliquer sa motivation et ses prochaines activités au sein de l'UCI. De nos jours, les entrepreneurs et entrepreneuses sont fortement occupés par les affaires courantes quotidiennes. Il leur faut donc des associations fortes pour défendre leurs intérêts, mais sans toutefois remplacer leur engagement personnel. Il est motivé par le fait de pouvoir y apporter sa contribution.

Sur le plan du contenu, hormis les élections de l'automne prochain, notre attention doit se concentrer pleinement sur d'autres thèmes nationaux tels que l'initiative sur la réforme de la fiscalité successorale, la réforme de l'imposition des entreprises, la Stratégie énergétique ou encore l'introduction projetée de redevances incitatives. Au plan cantonal, le programme des points forts de l'UCI englobe ces aspects essentiels. Hormis les requêtes permanentes touchant aux finances cantonales, à la formation et aux infrastructures, la Loi cantonale sur les impôts 2016, le Plan directeur 2030 et la Loi sur les constructions 2017 figurent à l'ordre du jour, sans oublier la poursuite du classement des communes, du classement relatif au Grand Conseil ou encore le moniteur fiscal.

En dehors de l'ordre du jour déjà chargé de l'UCI, l'art consistera pour l'association à positionner ses trois thèmes favoris que sont la formation (p. ex. promotion STEM), les infrastructures (transports, communications, réseaux d'approvisionnement) ainsi que les ressources financières. Ce ne sont certes pas les seuls piliers, mais bien les plus importants de notre modèle suisse couronné de succès jusqu'à présent.

Annexe: bilan à mi-parcours 2015

Indication: le programme des points forts et le bilan à mi-parcours peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'UCI www.hiv-bern.ch rubrique « Qui sommes nous/Programme des points forts ».